

JANVIER 2022

LE LIEN

LE JOURNAL INTERNE DU CH D'AUCH



Une partie de l'équipe de la Stérilisation

FOCUS
SERVICE
LA
STÉRILISATION
PAGE.5



Centre
Hospitalier
d'Auch
EN GASCOGNE
Soigner & prendre Soin

QUALITÉ
LE NOUVEAU
MANUEL DE
CERTIFICATION
PAGE.3

LES NEWS

VOEUX

Madame LACARRIERE et l'ensemble de la direction vous souhaitent leurs meilleurs voeux et remercient l'ensemble du personnel pour leur investissement !



NOËL DES MOTARDS



Le dimanche 19 décembre dernier, a eu lieu le premier Noël des motards du Gers. Ils se sont rendus à l'extérieur du CH déguisés en père-noël afin de déposer plus de 160 cadeaux à destination des enfants de la pédiatrie.

Un grand élan de générosité durant les fêtes !

ARRIVÉES AU 1ER DÉCEMBRE 2021

Dr RABARIARISON Rova

Stagiaire associé en service de Chirurgie Orthopédique

Dr BARAKA Elom Komlan Patrice

Stagiaire Associé en service de Chirurgie Orthopédique

Dr KONKOUA Karine

Stagiaire Associée en service de Cardiologie

ARRIVÉES AU 1ER JANVIER 2022

Mme LAMBERT Sandrine

Directrice du CH de Vic-Fezensac

Mr Florian LEFEBVRE

Directeur du CH de Mirande

Mme COURTADE Mathilde

Responsable du personnel non-médical à la DRH

Dr PIERRELEE Clémence

Praticien Contractuel en service d'Anesthésie

Dr JOUNBLAT Youssef

Stagiaire Associé en service d'Oncologie

DÉPART

Dr PIERREJEAN Denys

Praticien hospitalier au Laboratoire (retraite)

CERTIFICATION QUALIOPI



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation

L'organisme de formation du CHA a obtenu la **certification Qualiopi** en novembre dernier et pour une **durée de 3 ans**.

Cette certification Qualité obtenue d'emblée sans non-conformité est venue récompenser un travail soutenu réalisé tout au long de l'année 2021.

L'**implication de chacun** des formateurs du CHA, et leur collaboration avec l'équipe de la formation continue dans cette démarche, ont contribué à cette **réussite**.

ÉLECTION



Le Dr Willy VAILLANT, médecin au service **oncologie-hématologie**, a été élu **Président de la Commission Médicale d'établissement** le 13 décembre dernier pour une durée de **4 ans**.

Les vice-présidents sont en premier lieu **Dr LEJEUNE-SAADA** puis **Dr SEGUIN**, vice-président n°2.

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

LA CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ : PRÉSENTATION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL

Le référentiel constitue le socle du dispositif de certification.

Au sein du référentiel, sont listés les critères à satisfaire par l'établissement et tous les éléments nécessaires à leur compréhension et leur évaluation.

Un référentiel structuré en 15 objectifs répartis en 3 chapitres :
le patient, les équipes de soins et l'établissement.

Le patient :

- 
- > Le patient est **informé** et son **implication** est recherchée
 - > Le patient est **respecté**
 - > Les **proches et/ou aidants** sont **associés** à la mise en œuvre du **projet de soins** avec l'**accord du patient**
 - > Les **conditions de vie** et de **lien social** du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge

Les équipes de soins :

- 
- > La **pertinence** des parcours, des actes et des prescriptions est **argumentée** au sein de l'équipe
 - > Les équipes sont **coordonnées** pour prendre en charge le patient de manière **pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire** tout au long de sa prise en charge
 - > Les équipes **maîtrisent les risques** liés à leurs pratiques
 - > Les équipes **évaluent leurs pratiques** notamment au regard du suivi des **résultats cliniques** de leur patientèle

L'établissement :

- 
- > L'établissement définit ses **orientations stratégiques** en cohérence avec son **territoire**
 - > L'établissement favorise l'**engagement des patients** individuellement et collectivement
 - > La gouvernance fait preuve de **leadership**
 - > L'établissement favorise le **travail en équipe** et le **développement des compétences**
 - > Les professionnels sont impliqués dans une démarche de **qualité de vie au travail** impulsée par la gouvernance
 - > L'établissement dispose d'une **réponse adaptée et opérationnelle** aux risques auxquels il peut être confronté
 - > L'établissement développe une **dynamique d'amélioration continue** de la **qualité des soins**

Un référentiel comprenant des critères à trois niveaux d'exigence :

> **17 critères impératifs** qui correspondent à ce que la Haute Autorité de Santé (HAS) "ne veut plus voir" dans un établissement de santé.

Si une évaluation de l'un de ces critères est négative, **la HAS se réserve le droit de ne pas accorder la certification à l'établissement.**

Parmi ces critères impératifs, **15** concernent le Centre Hospitalier d'Auch :

L'établissement :

Consentement du patient sur son projet de soins et ses modalités
Respect de son intimité et de sa dignité
Environnement adapté aux mineurs
Prise en charge des urgences vitales
Prise en charge de la douleur
Maîtrise du risque infectieux
Utilisation des médicaments à risque
Analyse collective des événements indésirables associés aux soins
Lutte contre la maltraitance ordinaire
Management par la qualité et la sécurité des soins
Communication et exploitation des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS)
Gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles

Les secteurs interventionnels :

Check-list "Sécurité du patient" en secteurs interventionnels
Bonnes pratiques d'antibioprophylaxie

La maternité :

Gestion des risques de l'hémorragie du postpartum immédiat (HPPI)

> **109 critères standards** qui correspondant aux attendus de la certification.

> **5 critères avancés** qui correspondent à des exigences souhaitées mais non exigibles à ce jour. Ils constituent les potentiels critères standards de demain.

Des critères décrits sous forme de fiches descriptives :

Les critères sont présentés **sous forme de fiches** contenant les éléments utiles à la **compréhension** et à l'**évaluation** du critère.

Le manuel de certification est disponible sur l'intranet (sur la page centrale dans les actualités qualité ou directement sur le site de la Haute Autorité de Santé).

FOCUS SERVICE

LA STÉRILISATION

• Comment est organisé le service ?

Le service de stérilisation est situé au **1er sous-sol** du tripode et se décompose en **4 zones** :

- La zone de **réception, de tri et de lavage**
- La zone à **atmosphère contrôlée** (ISO 8) de **recomposition**, de **conditionnement** et de **chargement des stérilisateurs**
- La zone de **déchargement** des stérilisateurs
- La zone **tertiaire** composée de la salle de repos, du vestiaire, de la laverie et du bureau

Le cheminement du matériel stérilisable se fait selon le principe de « la marche en avant », c'est-à-dire du plus sale vers le plus propre.

Avant d'arriver en stérilisation, le **matériel stérilisable est prédésinfecté** dans l'unité de soins ou au bloc opératoire. Cette étape préalable est primordiale puisque de **sa qualité dépend la qualité de la prise en charge du matériel stérilisable** par le service de stérilisation.

> La stérilisation est ouverte **du lundi au vendredi de 7h à 19h** et le **samedi de 8h30 à 16h30** et ne reste jamais fermée 2 jours consécutifs.

• De qui est composé le service de stérilisation ?

> **Une ASH** chargée du **bionettoyage** des locaux et du **démarrage des postes de travail** en début de journée (mise en route des laveurs-désinfecteurs, des stérilisateurs à vapeur d'eau, des soudeuses etc). Elle participe également si besoin au lavage et au conditionnement.

> **2 aide-soignantes** et **6 agents de stérilisation polyvalents**. Ils assurent toutes les étapes de 8h à 19h, en équipe de 2 ou 3 pour la **recomposition/conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables** et le **déchargement des stérilisateurs et libération de charge**. Un agent est posté sur l'horaire 10h-18h pour assurer le **lavage du matériel pré désinfecté**.

> **1 cadre de santé paramédical** qui assure la **gestion des agents** (plannings, formations, évaluations...) et le **suivi de la démarche qualité**, indispensable dans un service de stérilisation.

> **1 pharmacien** qui assure le **suivi technique**, met en place des procédures, des **audits**, participe à l'évaluation des nouveaux agents et vient en renfort lors de dysfonctionnements entre la stérilisation et les différents services ou les fournisseurs.

Les qualités essentielles des agents travaillant en stérilisation sont les suivantes : rigueur, minutie, disponibilité, esprit d'équipe pour un seul objectif : la bonne prise en charge du patient.

• Quel est le rôle du service ?

Lutter contre les infections nosocomiales

Garantir la délivrance d'un produit stérile et fonctionnel et le maintien de son état stérile jusqu'à son utilisation

Former des stagiaires (IBODEs, futurs agents de stérilisation, IDEs, AS...)

Délivrer du linge à usage unique tels que les casaques, les champs opératoires et les trousse d'intervention, soit l'ensemble du linge nécessaire pour une intervention

• Un projet en cours ou à venir ?

- > La **certification du pharmacien** à la formation de **conduite d'équipements sous pression**.
- > Suite à une visite de l'inspection en pharmacie pour valider le **renouvellement de l'autorisation de stérilisation**, le service s'est vu refuser la poursuite de l'activité au-delà du 31/12/2022 en raison de locaux vétustes. Le service dispose d'un peu plus d'un an pour se **mettre en conformité**. Plusieurs projets sont évoqués mais pour l'instant le choix n'est pas fait.
- > Avant la décision de l'inspection, le service était engagé dans une **démarche de demande de certification** qui sera poursuivie une fois que la stérilisation sera conforme.

• L'impact du Covid au sein du service ?

Le COVID a généré **une diminution de l'activité liée à la baisse de l'activité opératoire** dont le service est tributaire.

Il n'y a **pas eu besoin de stériliser du linge** (blouses de protection notamment) comme dans certains autres établissements.

Les **agents ont pu être déployés dans les services de soins demandeurs** pour assurer les activités d'aides-soignantes et de bionettoyage.

Des **difficultés d'approvisionnement en drapage** (linge à usage unique) ont également été rencontrées.



ACTU CYBER

LE VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Le plan "Ma santé 2022" d'Agnès Buzin et plus récemment le **Sécur Numérique** entérinent la volonté nationale de faire évoluer le système d'information de santé.

Ce « virage numérique en santé » prévoit :

1. L'espace numérique de santé :

Début 2022, tous **les affiliés à l'assurance maladie** pourront **bénéficier d'un espace numérique de santé**, « Mon espace santé », comportant pour chaque patient : son Dossier Médical Partagé (DMP), une messagerie sécurisée lui permettant d'échanger avec les professionnels de santé, son agenda de rendez-vous médicaux et un catalogue d'applications de santé (ex : applicatif de gestion du diabète).

Les **établissements de santé** devront **alimenter le DMP** avec les lettres et les ordonnances de sortie, les comptes rendus opératoires, les résultats d'analyse de biologie et les résultats d'imagerie.

Le DMP constituera une source d'information particulièrement **utile** aux professionnels lors de **prises en charge en urgence**.

2. L'identifiant national de santé (INS) du patient :

Afin de **garantir la continuité et la sécurité** du **parcours patient** sur le territoire français, un identifiant unique est désormais attribué à chaque patient : **l'identifiant national de santé** (INS). L'INS est en vigueur depuis janvier 2021. Une politique territoriale de qualification de l'INS sera menée par la **cellule identito-vigilance de territoire**. Un **référentiel national des professionnels de santé** est également en cours de réalisation.

3. Le Health Data Hub :

Un **entrepôt national des données de santé**, le Health Data Hub, aura pour but de faire avancer la recherche et d'éclairer les décideurs et les citoyens dans le respect de l'éthique et des droits fondamentaux.

Le virage numérique en santé soumet les établissements à de nouvelles normes et référentiels exigeants en matière de sécurité des systèmes d'information.

Relevons ce nouveau défi, convaincus que le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé, et avec les usagers, permettra de mieux prévenir et de mieux soigner.



Pour toutes questions : Monsieur Barbé 61.31.22 et Mme FENIEYS 61.36.41

VACANCES DE POSTES

- Médecins :

Médecine du travail, Médecine d'urgence, Pneumologie, Gériatrie, Médecine Physique et de réadaptation, Neurologie, Oncologie, Diabétologie

- Cadres de santé ou faisant fonction :

Service des Urgences, Plateau Kiné, Neurologie

- Infirmier(e)s :

Gastro-Entérologie et Néphrologie, Chirurgie Viscérale et Digestive, Pool de remplacement, SSR Gériatrique, Bloc Opératoire, Rhumatologie-Infectiologie, Equipe Mobile d'Hygiène

- Aide-soignant(e)s :

USLD

- Magasinier - Service Achats Logistique

- Secrétaire Médicale :

Cardiologie - Explorations Fonctionnelles



s.drh@ch-auch.fr

05 62 61 31 06

